

## ◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

### **Déclarations du ministre : derrière le ton martial, une reculade**

Le ministre Jean-Michel Blanquer a une nouvelle fois produit une déclaration martiale devant les micros d'Europe 1.

Dans ces déclarations, le ministre a montré tout le mépris qu'il a pour les personnels de l'éducation nationale. Le ton infantilisant qu'il adopte est inadmissible de la part d'un employeur.

Sur le plan juridique, son discours constitue en effet un recul.

Rattrapé par le réel, le ministre n'est plus en mesure de promettre une répression collective. Il se contente désormais d'évoquer des sanctions dans un cadre individuel.

Il continue de promettre un retrait de salaire de 10 à 15 jours aux enseignant-e-s qui ont pratiqué de la rétention de copies. Il est démenti à ce sujet par son propre service juridique, qui écrit que le retrait de salaire à l'occasion d'une rétention de copie ne peut intervenir qu'à partir du moment où les copies auraient dû être rendues.

Après avoir instauré le chaos en refusant d'entendre les grévistes et retarder les résultats du bac, Blanquer se retrouve à devoir gérer une situation qu'il a lui-même provoquée.

**SUD éducation continuera de défendre tous les personnels victimes des tentatives d'intimidation et de répression à l'instigation du ministre de l'Éducation nationale.**